

# ADDITIF N°01

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 2017

### DE L'ILE DE LA REUNION

#### PREAMBULE

Cet additif fait suite à la volonté de la ligue de karting de la réunion quant au contexte particulier de l'île, de rendre accessible au plus grand nombre de pilotes et notamment ceux ayant des karts à ce jour qui sont pour la plus part devenus obsolètes vis-à-vis des réglementations nationale qui sont en constante évolution.

Il vient en complément du règlement de championnat de ligue de l'île de La Réunion 2017 et les articles ci-après, prévalent et complètent tout article concerné et émis en date antérieure au présent additif.

#### ARTICLES MODIFIES

Les articles ci-après ont été modifiés :

3.2.4. Qualification aux Championnats de France Cadet, Nationale, KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentleman, Rotax Max/Rotax Master, X30 Junior/X30 Senior. **(La mention minime a été supprimée)**

3.2.4.1. Le Championnat de Ligue est qualificatif pour les Championnats de France Cadet, Nationale, KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentleman, Rotax Max/Rotax Master, X30 Junior/X30 Senior. **(La mention minime a été supprimée)**

La qualification pour les Championnats de France Cadet, Nationale, KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentleman, Rotax Max/Rotax Master, X30 Junior/X30 Senior se fera sur la base d'une participation aux 3 journées qualificatives du Championnat de Ligue. **(La mention minime a été supprimée)**

**Par ailleurs, chaque Président de LK disposera d'une invitation, par catégorie, pour qualifier un pilote de sa Ligue n'ayant pas participé à tout ou partie des 3 épreuves qualificatives du Championnat de Ligue, souhaitant s'inscrire au Championnat de France.**

Dans le cadre des Championnats de France Cadet, Nationale, KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentleman/KZ2 Gentleman, Rotax Max/Rotax Master, X30 Junior/X30 Senior, la liste des pilotes ayant participé aux 3 journées qualificatives des Championnats de Ligue devront être adressés à la FFSA, **avant une date fixée au mardi 12 juin 2017.** **(La mention minime a été supprimée)**

#### 4.2. PNEUMATIQUES

4.2.1. Pour les catégories Minime et Cadet, et pour chaque épreuve, il sera possible d'utiliser 2 pneus avant et 2 pneus arrière neuf. Chaque pilote de ces catégories aura droit à un pneu avant et un pneu arrière de secours, qu'il aura droit d'utiliser en cas de crevaison avéré avant la sortie de la zone de contrôle techniques (au niveau de la balance). **(Le nombre de pneumatique pour chaque épreuve a été modifié – et chaque pilote aura la possibilité d'avoir des pneus de secours en cas de crevaison avéré en zone techniques)**

Pour les catégories Rotax max / Rotax Master / X30 Junior / X30 Sénior, et pour chaque épreuve, il sera possible d'utiliser 2 pneus avant et 2 pneus arrière neuf. Il en sera de même pour les pneus pluie. Chaque pilote de ces catégories aura droit à un pneu avant et un pneu arrière de secours, qu'il aura droit d'utiliser en cas de crevaison avéré avant la sortie de la zone de contrôle techniques (au niveau de la balance). Les pneus « Pluie » seront en gestion libre dans la limite de 2 pneus avant et 2 pneus arrière pour chacune des quatre épreuves. Ils seront fournis par le pilote. **(Le nombre de pneumatique pour chaque épreuve a été modifié – et chaque pilote aura la possibilité d'avoir des pneus de secours en cas de crevaison avéré en zone techniques)**

4.2.2. Pour la catégorie KZ2 et pour chaque épreuve, il sera possible d'utiliser 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre. Il en sera de même pour les pneus pluie. **(Le numéro d'article à évoluer suivant la suppression de l'article 4.2.2 du règlement 2017)**

7.2. **EPREUVES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET, KZ2/KZ2 MASTER/KZ2 GENTLEMAN, ROTAX MAX/ROTAX MASTER, X30 JUNIOR/X30 SENIOR. (La mention minimale a été supprimée)**

Les épreuves qualificatives pour les Championnats de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

### 9.1. CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DU CHAMPIONNAT DE LIGUE

Tout pilote prenant part à une épreuve du Championnat de Ligue peut marquer des points sauf ceux mentionnés à l'article 3.2.

Le classement final du championnat sera établi en additionnant les points obtenus aux huit résultats (sont considérés comme un résultat, les points marqués en pré-finale ou en finale de chaque épreuve), auxquels seront décomptés les 2 plus mauvais résultats obtenus sur l'ensemble des manches où le pilote aura marqué des points.

**En cas de force majeure, si le championnat se déroule sur 3 épreuves, le classement final du championnat sera établi en additionnant les points obtenus aux six résultats, auxquels seul le plus mauvais résultat obtenu sur l'ensemble des manches où le pilote aura marqué des points sera décompté. (Le paragraphe en gras a été rajouté)**

Un coefficient de 1.5 sera appliqué aux points de la dernière journée de chacune des catégories.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite.

Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Le classement de la pré-finale et de la finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points selon le barème suivant :

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Point	Classement	Point
1 <sup>er</sup>	50	7 <sup>ème</sup>	19	13 <sup>ème</sup>	13	19 <sup>ème</sup>	7
2 <sup>ème</sup>	40	8 <sup>ème</sup>	18	14 <sup>ème</sup>	12	20 <sup>ème</sup>	6
3 <sup>ème</sup>	32	9 <sup>ème</sup>	17	15 <sup>ème</sup>	11	21 <sup>ème</sup>	5
4 <sup>ème</sup>	26	10 <sup>ème</sup>	16	16 <sup>ème</sup>	10	22 <sup>ème</sup>	4
5 <sup>ème</sup>	22	11 <sup>ème</sup>	15	17 <sup>ème</sup>	9	23 <sup>ème</sup>	3
6 <sup>ème</sup>	20	12 <sup>ème</sup>	14	18 <sup>ème</sup>	8	24 <sup>ème</sup>	2
		1 point	au-delà	du 24 <sup>ème</sup>			

## ARTICLES AJOUTES

Les articles ci-après ont été ajoutés :

4.1.4. Pour la catégorie Rotax max/Rotax master, **le règlement technique de l'année 2016** de la catégorie sera appliqué en tout point pour les courses inscrites au championnat de ligue 2017. Les moteurs Rotax modèle 125 Max racing, du modèle de l'année 2000 à 2014 sont autorisés, ces moteurs devront respecter en tout point le règlement technique de l'année du moteur.

Autorisation de remplacement des cylindres Rotax Max modèle 125 Max Racing de l'année 2000 à 2014.

Autorisation de montage de batterie de marque libre, côtes et caractéristiques identiques à la batterie référencée avec le moteur.

Pour la catégorie Rotax max, le poids minimum réglementaire « pilote + équipements + karts » est de 162kg.

- 4.1.5. Pour la catégorie Minime, **le règlement technique de l'année 2017** de la catégorie sera appliqué en tous point pour les courses inscrites au championnat de ligue 2017. Tous pilotes ayant un moteur non plombé dans cette catégorie, ne seront pas classés au championnat de ligue.
- 4.1.6 Pour la catégorie Cadet, le moteur de marque IAME type Parilla PUMA 85 est autorisé. Le moteur de ce type doit être conforme à la fiche d'homologation FFSA dernière correspondant à ce moteur.

## ARTICLES SUPPRIMÉS

Les articles ci-après ont été supprimés :

- 4.2.2 Tous pilote ne participant pas à la première épreuve du championnat de ligue, pourront participer aux autres épreuves du championnat. Les pilotes concernés disposeront que de 2 pneus avant et 2 pneus arrière pour l'ensemble des épreuves sur lesquels ils seront engagés. Ces 4 pneus devront être présentés au commissaire technique lors du contrôle technique pour enregistrement.